



Syndicat  
Intercommunal  
d'Études  
des Mobilités  
Urbaines  
Marne-la-Vallée

## COMITÉ SYNDICAL

**Date convocation :**  
**26 mars 2024**

**Date de la séance :**  
**03 avril 2024**

**Les membres en exercice  
sont : 35  
Quorum : 19  
Membres présents : 23  
Membres représentés : 3  
(Pouvoirs)  
Total votants : 26**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 03 avril 2024

L'an deux mil Vingt-quatre, le 03 avril, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

### ÉTAT DE PRÉSENCE

**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU VAL  
BRIARD**

**Présents :** Mme DUTARTRE Sonia

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE MARNE ET  
GONDOIRE**

**Présents :** Mme Valérie BONNOT, M. Michaël CHAPOTELLE (suppléant de M. SALVAGGIO), Mme Sylvia CHEVALLIER, M. Olivier COLAISSEAU, M. Manuel DA SILVA, Mme Isabelle DUPRE, Mme Geneviève GENDRE, M. Patrick JAHIER, Mme Michèle PETITOT, M. Jacques POTTIER, M. Patrick TAUPIN-GARDIN, Mme Nathalie TORTRAT, M. Sinclair VOURIOT

**VAL D'EUROPE  
AGGLOMÉRATION**

**Présents :** M. Serge ARNAUD, M. Daniel CHEVALIER, M. Anicet FABRIANO (suppléant de Mme CAPDEVILA) M. Dominique FOURNIER, M. Michel GARROUSTE, M. Cyril MARSAUD, M. Alain MASSON, M. Antoine POUPART

**Excusés**

M. Alexandre AFFRE, M. Patrick AUVRELE, Mme Saïda BOUARABA, Mme Aurore CAPDEVILA, M. David CHARPENTIER, M. Luc CHEVALIER, M. Alioune DJIGO, M. Julien GAILLARD, Mme Anne GBIORCZYK, M. Patrick JOUDRAIN, M. Alain KOLOPP, M. Francesco PITARI, M. Tory SALVAGGIO, M. Laurent SIMON, M. Serge SITHISAK

### Pouvoirs :

Mme GBIORCZYK donne pouvoir à M. ARNAUD  
M. GAILLARD donne pouvoir à M. MARSAUD  
M. L. CHEVALIER donne pouvoir à M. D. CHEVALIER

## DELIBERATION N° 10/2024

### OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1612-12 et L.2121-14,

**Vu** le compte de gestion 2023 du receveur,

**Vu** le compte administratif 2023,

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	2 910 412.51€
Dépenses	2 854 544.92€
Résultat de l'exercice	55 867.59€
Résultat reporté N-1	326 202,33€
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>382 069.92€</b>
RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	112 217.32€
Dépenses	80 103.15€
Résultat de l'exercice	32114.17€
Résultat reporté N-1	123 638,56€
Solde d'exécution de la section d'investissement	32 114.17€
<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>155 752.73€</b>

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**ACCEPTE** la reprise des résultats 2023 au budget primitif 2024 en autorisant les écritures suivantes :

- Excédent de fonctionnement reporté (FR002) 382 069.92€
- Excédent d'investissement reporté (IR001) 155 752.73€

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun,

- Au comptable de la collectivité,

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

Transmis en préfecture le

Pour ampliation

Fait et délibéré au Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

Sinclair VOURIOT



